



REFERENCE 20210729-55916

MANIFESTATION D'INTERET SPONTANE

EDF HYDRO CENTRE

AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE GOLINHAC

**Publication Préalable à une occupation temporaire du domaine public concédé
sans activité économique**

Cas concerné : Occupation suite à une manifestation d'intérêt spontanée (L2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P))

Conformément aux dispositions de l'article L2122-1-4 du CG3P, lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

Durée de la publication	Du 10/12/2021 au 21/12/2021.
Objet de l'occupation	Création de 4 postes de pêche sur la retenue de Golin hac : Pontons en bois massif disposés sur des pieux (type pilotis)
Lieu	<u>Commune</u> : Estaing (Département de l'Aveyron) <u>Références cadastrales</u> : Installation des pontons sur des emprises du domaine public hydroélectrique concédé à EDF, au droit des parcelles suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Poste de pêche P1 : au droit de la parcelle cadastrée AB n° 953,- Poste de pêche P2 : au droit de la parcelle cadastrée B n° 1,- Postes de pêche P3 et P4 : au droit de la parcelle cadastrée A n° 882.
Activité sollicitée par le demandeur	
Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement	La chute hydroélectrique de Golin hac a pour objet la production d'énergie électrique et son exploitation ne saurait être gênée en quoi que ce soit du fait de l'occupation consentie. L'autorisation d'occupation du domaine concédé ne sera constitutive d'aucun droit réel.
Type d'autorisation délivrée/ Durée	Convention d'occupation précaire et révocable. Durée de l'occupation : 5 ans à partir de la date de signature de la convention.
Conditions financières à la charge du demandeur	Redevance annuelle d'occupation en application de l'article L 2125 du CG3P Frais de dossier Taxes, impôts et frais liés à l'occupation
Service à contacter pour renseignement	EDF Hydro Centre Monsieur Stéphane CHATAIGNIER 04.71.46.82.33 ou 06.84.34.75.02